

03.

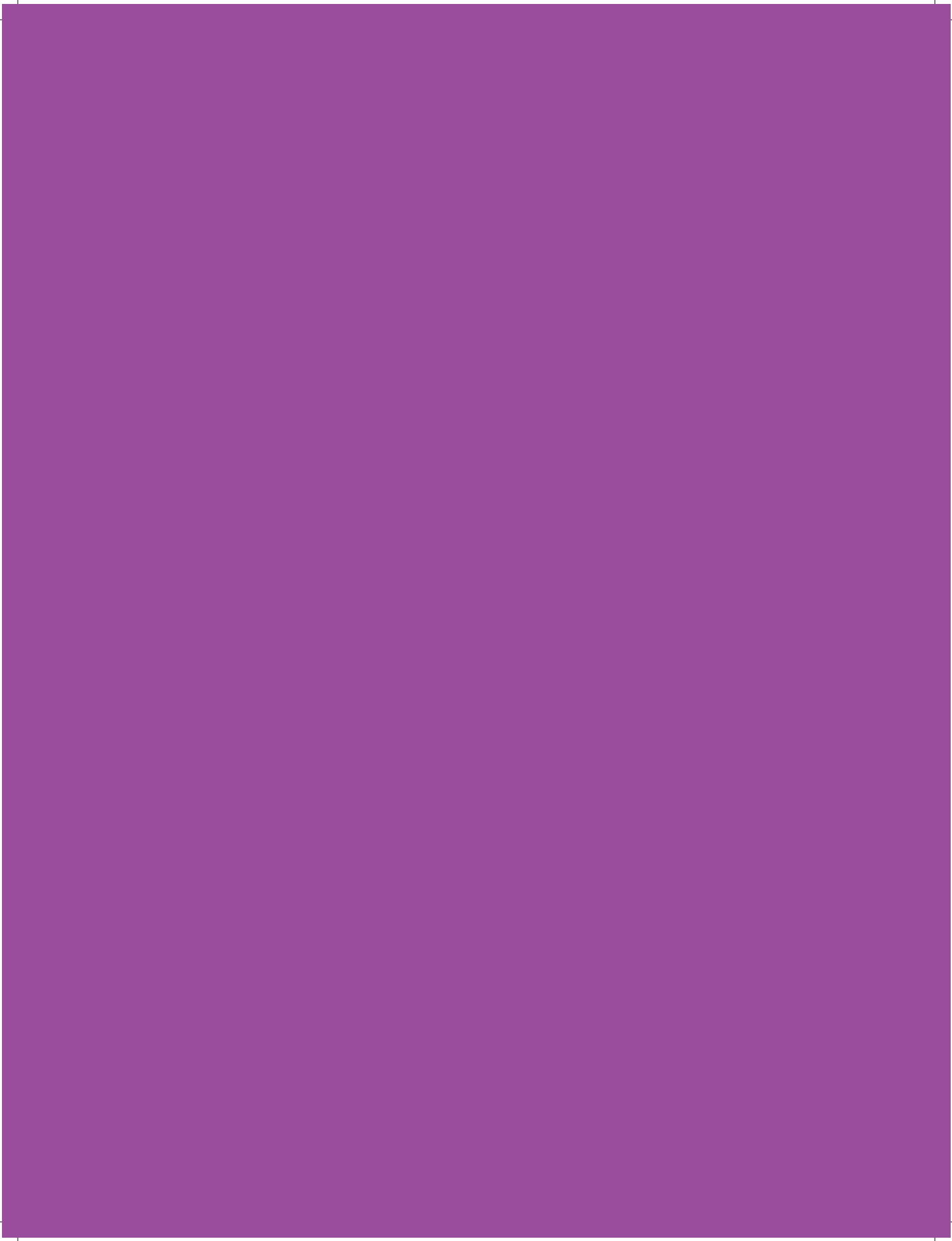
LA RECHERCHE ET LA CRÉATION

Chercher, créer... surproduire



FQP
'PU

FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
D'UNIVERSITÉ



LA CONDITION
PROFESSORALE
DANS LES
UNIVERSITÉS
QUÉBÉCOISES

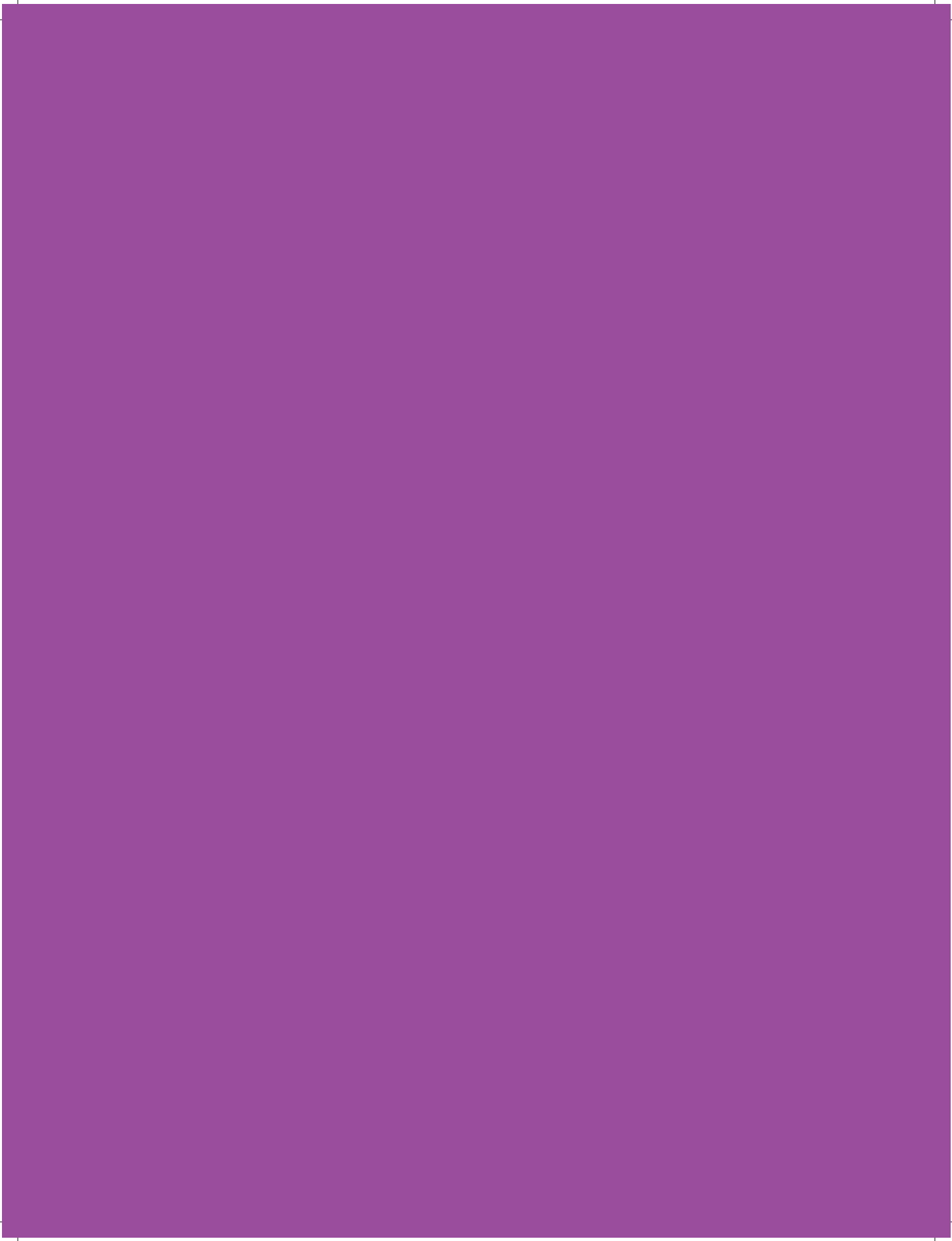
03.

LA RECHERCHE
ET LA CRÉATION

Chercher, créer ... surproduire

FQP
'PU

FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
PROFESSEURS
ET PROFESSEURS
D'UNIVERSITÉ



Sommaire



08

RECHERCHE ET CRÉATION :
DE LA PASSION AUX FRUSTRATIONS



17

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE :
LES PARCOURS DU COMBATTANT



27

CHERCHEURS OU COLLECTEURS
DE FONDS ?



36

VERS DES MODÈLES ALTERNATIFS ?

LA RECHERCHE ET LA CRÉATION

Chercher, créer ... surproduire

Cette publication est une initiative de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU). Il s'agit du troisième d'une série de quatre fascicules découlant d'une recherche-action entreprise par le Comité sur la condition professorale de la FQPPU. Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien constant de la FQPPU, de ses instances et de son personnel et avec le concours des comités exécutifs des syndicats et associations membres. Nous adressons de chaleureux remerciements aux personnes qui ont participé aux entretiens en groupe focalisé, qui ont partagé leurs expériences et leurs réflexions et dont les témoignages ont contribué à enrichir et à illustrer l'analyse. Le financement de ces travaux provient de la FQPPU.

AUTEURS Mélanie Gagnon et Martin X. Noël

**CHERCHEURS MEMBRES DU COMITÉ SUR LA CONDITION PROFESSORALE
AU MOMENT DE LA CUEILLETTE, DU CODAGE ET DE LA PRÉ-ANALYSE DES DONNÉES**

Chantal Leclerc, professeure, Université Laval, **Bruno Bourassa**, professeur, Université Laval, **Jean-François Boutin**, professeur, Université du Québec à Rimouski, **Mélanie Gagnon**, professeure, Université du Québec à Rimouski, **Varda Mann-Feder**, professeure, Université Concordia, **Martin X. Noël**, professeur, Université du Québec en Outaouais, **Max Roy**, ex-président de la FQPPU, professeur, Université du Québec à Montréal

ÉDITEURS DÉLÉGUÉS Jean-Marie Lafortune et Jean-François Boutin

ILLUSTRATEUR Mathieu Lampron CONCEPTRICE GRAPHIQUE Karine Duquette

On pourra se procurer le présent fascicule et les autres de la série en se rendant sur le site de la FQPPU : www.fqppu.org.

- 1. Le défi des conciliations | S'épanouir... s'épuiser**
- 2. La collégialité et la gestion | S'organiser... se faire organiser**
- 3. La recherche et la création | Chercher, créer... surproduire**
- 4. L'enseignement et la formation | Communiquer... marchander**

Note : Dans le présent fascicule, le masculin est utilisé à seule fin d'alléger le texte.



© FQPPU. Tous droits réservés, 2015

Illustrations : © Mathieu Lampron

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015

ISBN : 978-2-921002-27-1

Présentation

L'institution universitaire a subi de profondes transformations au cours des dernières décennies. Le travail professoral aussi. Les professeurs des universités québécoises restent profondément engagés dans leurs activités d'enseignement, de recherche-crédation et de service à la collectivité. Plusieurs s'inquiètent toutefois d'une tendance à la marchandisation des savoirs et des conditions du travail professoral qui réduisent insidieusement leur autonomie réelle, mènent à une surcharge et pervertissent les règles de la collégialité en instaurant la compétition.

Afin de mieux comprendre ce qui peut favoriser ou, à l'inverse, compromettre l'engagement dans une carrière universitaire, et en complément aux données quantitatives disponibles sur cette question, la FQPPU a soutenu une démarche de recherche-action qui a donné la parole aux professeurs de dix universités québécoises. Des collègues de différents champs disciplinaires ou professionnels, rendus à diverses étapes dans leur carrière, y ont participé¹.

La tenue de rencontres en groupes a permis de mettre en lumière certains aspects du travail des professeurs auxquels ils sont profondément attachés, mais aussi de lever le voile sur des aspects affligeants de leur expérience. Les témoignages, les échanges initiés dans les groupes rencontrés ainsi que l'analyse qui en a été faite produisent une compréhension élargie de la condition professorale, de son évolution et de ses écueils. Les extraits d'entretiens sont exposés ici librement, dans le respect de l'anonymat. Ils ont été retenus pour leur authenticité, parce qu'ils dépassent l'anecdote et reflètent des perceptions et des expériences largement partagées. Ces témoignages sont extraits d'entretiens réalisés entre 2010 et 2013 auprès de dix-huit groupes réunissant chacun entre cinq et quinze participants. Au total, 145 professeurs provenant des établissements suivants, École polytechnique, Concordia, Montréal, Sherbrooke, UQAM, UQO, UQAR, UQTR, Laval et McGill, ont pris part à ces entretiens.

La diffusion des résultats de recherche sous forme de fascicules est une invitation adressée à d'autres professeurs qui souhaiteraient se faire entendre. Ils sont conçus comme des documents pouvant les inciter à se mobiliser pour protéger ce qui leur tient à cœur dans l'exercice de leur fonction et pour contribuer à l'élaboration de solutions aux problèmes vécus ou observés.

Dans cette perspective, la FQPPU pourra s'associer aux exécutifs syndicaux pour accompagner des groupes de professeurs disposés à prendre des initiatives dans leur milieu et à s'engager concrètement pour changer certains aspects de leur travail.

1 On trouvera des précisions sur la méthodologie de cette recherche-action dans l'annexe méthodologique du premier fascicule (*Macé, C., M.X. Noël, et Leclerc, C., Le défi des conciliations...*, FQPPU, 2014, p. 37-38).

LA RECHERCHE ET LA CRÉATION

Ce fascicule est le troisième d'une série consacrée à différentes dimensions du travail professoral, tel qu'il est vécu au quotidien. Alors que les autres fascicules abordent le défi des conciliations entre le travail professionnel, les responsabilités familiales et le temps personnel, l'érosion de la collégialité et la lourdeur des tâches de gestion ainsi que les nouvelles réalités de l'enseignement, celui-ci porte sur la recherche et la création au sein des universités. Comment les professeurs conçoivent-ils cette composante de la tâche professorale ? Quelles difficultés rencontrent-ils au regard des demandes d'aide financière ? Quelles pressions ressentent-ils quant au financement à obtenir, aux résultats à publier ou aux œuvres à diffuser ? Quelles stratégies déploient-ils pour cheminer dans ce système ? Voilà autant de questions sur lesquelles ce fascicule tente de faire la lumière.

RECHERCHE ET CRÉATION : DE LA PASSION AUX FRUSTRATIONS

La raison d'être des chercheurs-créateurs

La composante recherche-création de la tâche occupe une partie importante du temps de travail des professeurs et contribue à donner un sens à leur engagement professionnel, notamment en leur permettant de combler

leur curiosité en participant à des découvertes ou des inventions². Le fait de publier un texte scientifiquement valorisé ou de diffuser une œuvre artistiquement reconnue est source de très grande satisfaction. Si, pour certains, la recherche-création fait partie du cheminement naturel de leur cursus après des études aux cycles supérieurs, pour d'autres, cette composante est à ce point centrale qu'elle fut même le moteur d'un changement de carrière après avoir occupé un autre emploi.

***Moi, c'est ma deuxième carrière.
La recherche, c'était la raison pour
laquelle j'ai changé de carrière.***

2 La recherche et la création comprennent notamment les activités, subventionnées ou non, qui contribuent à l'avancement, l'élargissement et l'approfondissement du savoir ainsi qu'à sa diffusion et à son usage novateur; elles incluent la recherche ou la création destinée au développement pédagogique ainsi que des travaux divers présentant un caractère d'innovation technologique lié au développement de nouveaux produits et procédés ou à la solution de problèmes techniques.

Plusieurs décrivent la recherche-cr ation comme une occupation des plus stimulantes, tout en reconnaissant par contre qu'elle est fort exigeante.  prouvant un tr s grand plaisir   s'y investir, ils tentent de conserver ce volet actif dans leur t che   titre d' l ment d terminant de la carri re professorale. En corollaire, ils aimeraient pouvoir y consacrer davantage de temps et regrettent cons quemment de ne pouvoir le faire.

J'ai l'impression, des fois, que les seuls moments o  j'ai vraiment fait de la recherche, c'est pendant ma th se et mes ann es sabbatiques, parce qu'enfin j'ai le temps de lire et de lire ce que je veux, pas ce que je suis oblig  de lire, parce qu'il faut que je publie. C'est quoi la recherche ? Des fois, je me pose des questions. C'est produire, en fait !

La recherche c'est extr mement difficile, mais extr mement int ressant aussi, parce qu'il y a plein de portes   ouvrir, plein de choses   d couvrir. C'est une passion, mais aussi une surcharge.

En raison de son caract re singulier, d'aucuns sont d'avis que la recherche-cr ation est au c ur m me de la profession et de l'aspect identitaire du professeur d'universit , ce qui le distingue des autres cat gories de personnel qui r alisent une t che d'enseignement.

La recherche, c'est ma joie, ma raison d' tre. C'est l'essence m me de ce qui nous distingue !



Certains professeurs font ressortir l'impact des différentes dynamiques départementales sur leur parcours en recherche-création. Il appert qu'il est parfois plus facile de réaliser ses travaux de recherche-création lorsque l'assemblée départementale valorise cette composante. Pour certains, il est difficile de se réaliser en recherche-création, évoluant dans un département où elle est peu valorisée ou encouragée.

Je me suis retrouvé avec des collègues qui ne faisaient pas de recherche, qui n'avaient pas de subventions. Quasiment pas, peut-être un... deux. Dans ce cas-là, vous pouvez avoir des problèmes internes, parce que c'est eux qui vous évaluent. Vous pouvez être mal perçus si vous faites trop de recherche. Par contre, dans les départements où la recherche est active, ce problème ne se pose pas. Tout dépend du département.

D'autres prétendent plutôt que la recherche-création sert à se soustraire à certaines activités qu'ils jugent plus contraignantes ou énergivores. Il en résulte alors un certain sentiment d'oppression ou d'insécurité.

Si je ne fais pas de la recherche par passion, ça devient uniquement alimentaire. Si je ne publie pas, je vais avoir un cours de plus à donner et moins de temps à la maison. Ce n'est pas une motivation, c'est une épée de Damoclès.

La recherche-création sur un piédestal

Les collègues s'investissent en recherche-création par passion, mais aussi en raison de l'importance qui y est attribuée comparativement aux autres composantes de la tâche aux moments clés de la carrière professorale : évaluation, obtention de la permanence et demande de promotion. Sachant que cet aspect sera évalué avec insistance, les nouveaux professeurs sont nombreux à investir moins d'énergie en enseignement et en services à la collectivité interne et externe, voire à les délaisser. Ils épousent alors une logique qui tend à maximiser le prestige individuel au détriment d'un engagement plus senti envers l'institution. Malgré la joie qu'ils ressentent à s'investir en recherche-création, quelques professeurs mettent en lumière les effets délétères que la situation actuelle provoque sur leur passion.

Le contexte fait en sorte que, dans bien des cas, on démarre passionné, mais on déchanté ou on a divers aléas qui nous amènent à croire que c'est davantage une source de financement et de renommée universitaire qu'une source de passion. Pourtant, il faut que ça demeure une passion.

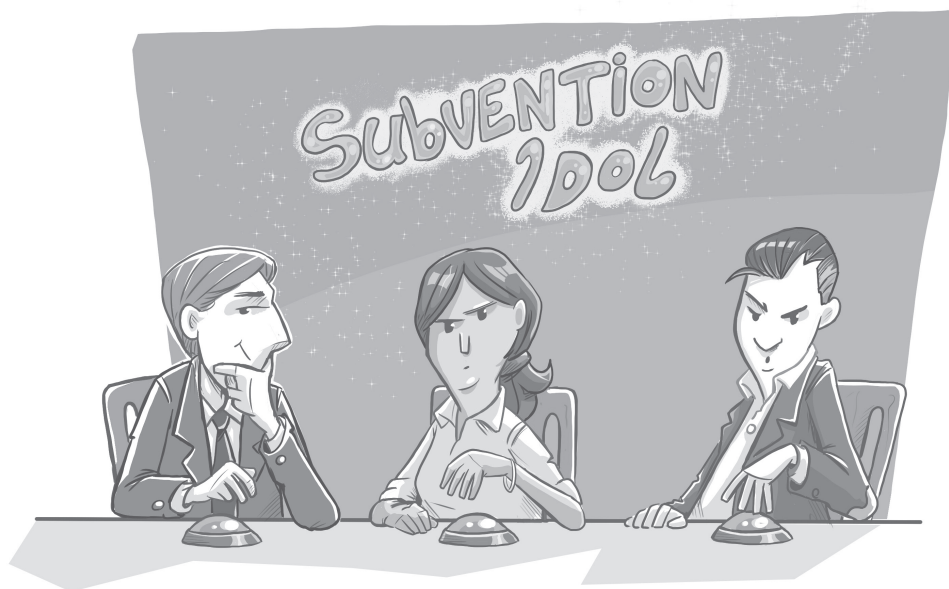
D'autres ont relaté avec nostalgie l'époque où la recherche-crédation était conçue autrement et où le stress relié aux demandes de subvention ainsi qu'à la course aux publications et aux étudiants de cycles supérieurs était moindre.

Moi, je me souviens du temps où on avait un petit CRSNG de 20 000 \$ par an et on se considérait très heureux. On prenait un étudiant, on sortait un ou deux articles par an et la vie était belle !

Bien que source de satisfaction, la recherche-crédation génère parfois beaucoup d'inquiétude. Des expressions telles « bagarre constante », « pression permanente » ou « frustrations fréquentes » sont d'ailleurs souvent utilisées pour la qualifier. Le sentiment ressenti à l'effet de suivre le modèle de performance est générateur de stress.

La recherche, je trouve que c'est un cul-de-sac, parce que si tu arrêtes d'en faire, tu ne peux pas revenir. Donc c'est une décision unidirectionnelle.





Les témoignages font ressortir le poids qui pèse sur les épaules des professeurs à l'effet de maintenir un rythme constant en recherche-crédation afin de demeurer dans la course. Si, par malheur, advient une période un peu plus creuse au cours de la carrière, la seule option possible semble celle de s'inscrire dans la foulée de certains collègues, avec les inconvénients qui peuvent en découler.

Tu n'as rien fait pendant trois ans, donc tu es mort; j'entends ça tellement souvent au département. Moi, j'ai toujours beaucoup de passion, mais les moyens de reconnecter ne sont pas évidents, à moins de devenir le coéquipier d'un autre professeur qui te dit quoi faire.

Les débordements

Alors que tous les professeurs s'entendent pour dire que la recherche-crédation s'avère incontournable et source d'agrément, voire de sens dans leur travail, ils sont fort critiques à l'égard de plusieurs aspects qui y sont liés. Considérant qu'elle revêt un caractère novateur considérable, ils sont parfois consternés de constater que le temps alloué à la réflexion ou la création n'est guère valorisé.

J'ai toujours eu l'impression qu'on m'avait engagé pour ma capacité de réflexion, mais on ne me laisse pas réfléchir et ça, ça me gêne énormément. Les nouveaux collègues ne s'en rendent pas compte parce qu'ils sont pris dans le tourbillon.

L'obligation de publier est non seulement présente, mais les exigences de la publication en français et en anglais, au plan national et international, pèsent sur les professeurs. Dans certains cas, les normes internes en vigueur font en sorte que pour être embauché, puis gravir les échelons, il faut publier un nombre minimum d'articles par année dans les revues « à haut facteur d'impact », où les taux d'acceptation restent extrêmement modestes. L'augmentation des quotas de production nuirait à l'objectif poursuivi, car à trop privilégier la quantité, on réduirait l'originalité.

La recherche que j'ai connue pendant un certain temps répondait au diktat « publie ou meurs » et j'en ai été malade. Depuis ce temps-là, j'ai décroché de ce modèle-là parce que je suis devenu titulaire. C'est le luxe que je peux me permettre et je suis beaucoup plus heureux et, étrangement, beaucoup plus original, parce que je fais ce que je veux [...], si bien que, pour moi, faire de la recherche maintenant, c'est le bonheur.

Les moult détours et allers-retours pour publier ou diffuser sont décriés par certains qui considèrent qu'il s'agit parfois d'une perte de temps doublée d'un manque de cohérence.

L'écriture d'un article scientifique doit maintenant comporter quatre révisions linguistiques. Pas une, quatre ! Ce n'est jamais la même personne qui procède et d'une révision linguistique à l'autre, ceux qui sont passés avant ne mettent jamais les virgules à la même place ou vont changer un petit mot pour un autre. On perd un temps fou pour ça.

Le modèle valorisé reposant sur l'évaluation par les pairs, certains se désolent du manque de reconnaissance associé à d'autres types de productions scientifiques ou artistiques qui génèrent des connaissances ou proposent des formes esthétiques tout aussi valables, mais moins reconnues.

Je viens de produire un livre qui fait état de douze recherches réalisées sur un objet X. Je la mets où cette affaire-là dans mon dossier ? Selon la convention collective, elle ne relèverait pas de la recherche.

Il existe d'autres types de recherche en sciences humaines et sociales, théoriques, méthodologiques ou autres, qui sont valables pour la société.

Certains relèvent aussi la compétition à laquelle se plient les universités pour obtenir une place dans un classement sur le volume réalisé en recherche-



création, imposant du coup un rythme de production qui semble dénaturer cette composante. Ce modèle productiviste mis de l'avant par les gestionnaires des universités, qui y voient un gage de notoriété pour l'institution, est, à tort ou à raison, de plus en plus intériorisé par des professeurs.

Dans les demandes de promotion, on voit des collègues qui fabriquent des graphiques avec leur positionnement dans le Science Citation Index... On a un problème! On fait peut-être face à une compétitivité malsaine.

Faut pas oublier que la recherche est un cercle vicieux : CV-subvention. Plus tu augmentes ton CV, plus tu as tes subventions et réciproquement.

Des professeurs rencontrés dénoncent le système qui encourage et valorise la recherche-crédation en équipes. Cela donnerait lieu à des regroupements de chercheurs-crédateurs développant un système hégémonique ayant pour conséquence de cannibaliser la recherche-crédation individuelle et de créer un système extrêmement compétitif, avec les effets néfastes qui en découlent.

Une vision standardisée de faire de la recherche s'impose avec son système de vedettariat qui s'appuie sur les très grosses équipes bien financées et qui continuent d'accaparer le financement de recherche [...] Si tu n'entres pas dans ce modèle des grandes équipes avec leurs chercheurs vedettes, qui deviennent de plus en plus grosses, tu peux être exclu du système.

Pour se démarquer ou réussir, il faut être meilleur que les autres, qui sont déjà les meilleurs. Conséquemment, pour suivre le rythme, il faut produire davantage chaque année parce que le niveau augmente sans cesse. Dans ce système de plus en plus compétitif, même ceux qui réussissent bien peinent à maintenir la cadence.

Les effets plus ou moins pervers du vedettariat viennent du fait que la vedette devient le barème. Il y a des vedettes heureuses, certes, mais ce n'est pas toujours le cas. Il y a des vedettes qui sont désabusées, qui sont fatiguées, qui ne sont pas nécessairement bien dans les activités qu'elles ont entreprises.

Enfin, puisque les standards liés à la recherche-crédation se multiplient, les règles à suivre pour la réaliser sont de plus en plus nombreuses et complexes. C'est notamment le cas pour les demandes de certification éthique.

Enfinement, il y a plus de formulaires à remplir pour les animaux que pour les humains : ont-il le poil ras, vas-tu les flatter avant de les euthanasier, etc.

Les professeurs ne remettent pas en cause la nécessité de respecter les normes éthiques. Cependant, ils constatent que les formalités qui y sont associées sont longues et ardues. Qui plus est, l'obtention du certificat éthique peut tarder, ce qui n'est pas sans effet tant sur la conduite du projet de recherche-crédation que sur les exigences financières qui lui sont liées.

L'obtention du certificat éthique peut prendre de six à huit mois. Après ça, l'organisme subventionnaire te tombe dessus parce tu n'as pas assez dépensé. Puis, parce que tu t'es fais couper 30 %, tu te dis que tu dois économiser le plus possible.

Le « club des petits amis »

Le processus de révision par les pairs est remis en question par plusieurs qui sont d'avis qu'il s'agit souvent d'un mode d'évaluation qui n'est pas aussi bien « arbitré » qu'il devrait l'être. Estimant le processus important et au cœur de la profession, ils jugent inutile de se plaindre bien qu'il puisse être démoralisant à l'occasion. Certains ressentent pourtant du désabusement en comprenant que la rigueur qui

doit être à la base des travaux de recherche-crédation cède parfois aux jeux politiques qui se tissent entre alliés afin de réussir dans ce monde compétitif.

Je vois ce que j'appelle le « club des petits amis ». On va publier dans telle revue, on va te demander de publier, mais toi, en retour, tu nous demandes aussi... C'est vraiment désillusionnant à tous égards.

Certains estiment que le nom de l'auteur principal influence directement les probabilités de voir un article publié ou non. Le fait d'être un auteur connu dans un domaine d'expertise faciliterait l'accès à la publication malgré un processus rigoureux et anonyme.

Quand j'étais en post-doc, j'étais avec une personne renommée qui publiait beaucoup dans un certain journal qui était bien reconnu dans notre domaine. Quand j'ai publié avec lui, je n'ai jamais eu de problème pour accéder à ce journal. Quand je ne le mets pas comme auteur, tout d'un coup, j'écris très mal l'anglais, etc. J'ai eu à vivre ça et les premières fois que j'ai soumis à ce journal, j'étais très mauvaise en anglais... En tant que française, je me suis dit que c'était possible et puis, quand j'ai soumis avec lui, mon anglais est soudainement parfait et puis, c'est passé avec des corrections mineures, mais vraiment mineures. Donc, ça, ça influence beaucoup.

D'autres s'insurgent contre le fait qu'ils travaillent sérieusement à évaluer des articles pour des revues scientifiques et que leurs commentaires ne sont pas pris en compte au moment où l'article est publié. Ils se questionnent alors sur l'utilité et la validité des comités de lecture.

La révision par les pairs, je n'y crois plus du tout. Moi, je révise, j'évalue des articles pour des revues et je fais mes commentaires. Et on publie quand même les articles malgré les réserves parce que c'est encore une fois le « club des petits amis ». Alors, je n'ai même plus le goût d'évaluer les articles, je les envoie et je sais qui m'a évalué et puis on se fait planter parce que, bon, on est dans des chasses gardées...

Il semble que le processus en double aveugle soit aussi remis en question. Les témoignages font ressortir qu'il n'est pas rare de recevoir des commentaires non seulement négatifs, mais irrespectueux de la part des évaluateurs qui agissent sous le couvert de l'anonymat. Malgré les précautions prises par l'équipe de direction des revues, il peut subsister certaines remarques qui n'ont pas leur place.

Je dirige une revue. Quand je reçois des rapports d'évaluation, je les transfère, à moins qu'ils soient complètement odieux, mais il y a toujours un collègue qui s'amuse à faire un peu d'ironie ou quelque chose comme ça et ça, je n'y peux absolument rien.

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE : LES PARCOURS DU COMBATTANT

La multiplication des règles et des critères

S'il y a un thème autour duquel les participants rencontrés ont discoursu longtemps avec insistance, c'est bien celui relatif aux demandes d'aide financière et aux nombreux casse-têtes qu'elles engendrent. Bien que les professeurs se réalisent en recherche-création, ils sont nombreux à décrier la lourdeur du processus bureaucratique comme la façon dont les aides sont octroyées. Le caractère parfois jugé

aléatoire de l'évaluation réalisée ainsi que certaines informations requises, paraissant facultatives ou susceptibles de donner lieu à un traitement discriminatoire, constituent des irritants majeurs.

Une année, j'ai fait une demande FQRNT qui n'a pas été acceptée, et (pour) la même demande CRSNG, j'obtiens 100 000 dollars.

Quand je suis arrivée, j'étais tout emballée. Je pensais que la recherche visait à produire des nouvelles connaissances jusqu'à ce que je comprenne qu'il fallait que tu t'inscrives dans le moule, puisque si tu débordais du moule, il fallait que tu recommences ta recette.



Par-delà les nombreux critères et règles à suivre, s'ajoutent ce que plusieurs désignent comme « les saveurs du mois ». Certaines thématiques de recherche-crédation ou certaines approches méthodologiques semblent boudées par les organismes subventionnaires. Une telle orientation de la recherche-crédation n'est pas sans irriter les professeurs, qui y voient des atteintes à peine voilées contre ses fondements mêmes.

J'ai été très surprise du fait qu'à l'interne ou à l'externe, il y a des saveurs du mois. Moi, je privilégie l'approche qualitative qui, dans mon cheminement, m'a semblé très pertinente. J'ai toutefois compris que pour obtenir de grandes subventions, tu auras plus de misère si tu présentes une approche qualitative. Ce sont des non-dits que j'ai appris après coup.

La valorisation de certains axes de recherche-crédation au détriment d'autres par les organismes subventionnaires n'est pas sans complexifier le travail des collègues au moment de la rédaction des demandes. En s'écartant des axes privilégiés, il devient difficile, voire improbable, d'obtenir une aide financière, mais même en s'inscrivant directement dans l'un des axes, il est nécessaire de connaître l'ensemble des programmes disponibles afin de rédiger correctement la demande.

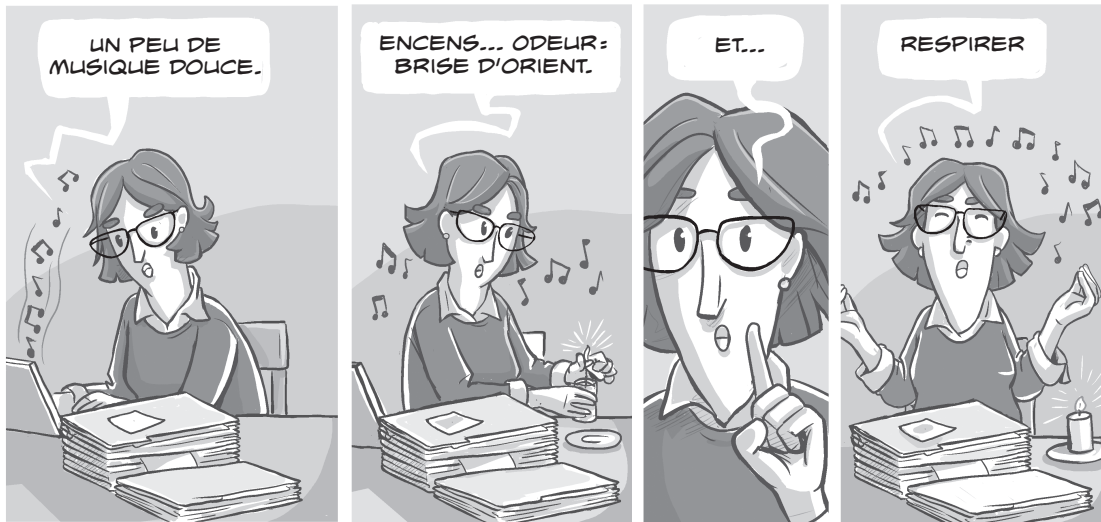
Cela suppose une connaissance des plus fines du programme visé, en plus des mécanismes des autres programmes et des autres organismes subventionnaires, afin de justifier la demande de financement.

Quand on fait une demande de subvention, même si on va vers un programme d'innovation, il faut quand même maîtriser comment fonctionnent les autres programmes de subvention, parce que pour justifier une demande de subvention dans un programme en innovation, il faut que tu puisses dire en quoi le projet ne répond pas aux autres programmes de subvention.

Les priorités gouvernementales qui dictent de plus en plus l'orientation de la science contrarient également les professeurs qui bénéficient de financement. Cette contrariété se manifeste tant au regard des programmes de recherche-crédation eux-mêmes que des partenariats imposés avec le secteur privé.

Il y a déjà ces priorités-là qui viennent de haut. Par exemple, le gouvernement du Canada, ce n'est pas des gens qui aiment la science, alors ces gens-là vont dès le départ te dire que si ça ne sert pas à faire fondre le pétrole dans les sables bitumineux, ils ne voient pas à quoi ça sert.





Je n'en ai pas de problèmes de financement, ça va très bien. Sauf que la dérive, je la vois aussi. Moi, j'ai la chance que la recherche qui m'intéresse intéresse aussi les industriels. S'il fallait que je change mes intérêts, je n'en aurais peut-être plus des partenaires. À partir de là, il y a un problème grave.

À cela s'ajoute le fait que dans certains cas, il est difficile de tisser des liens avec le milieu pour répondre aux exigences de collaboration ou de partenariat imposées par les grands organismes subventionnaires.

Si tu veux de l'argent, il faut avoir des contacts industriels, mais il n'y a pas d'aide pour avoir des contacts industriels. S'il y avait de réelles ressources qui étaient

misés en place pour amener les chercheurs et les industries ensemble, il se passerait quelque chose.

Les professeurs comprennent l'importance de la recherche appliquée, puisque l'une des missions de l'université est de contribuer notamment au développement social et économique de la société. En revanche, ils se questionnent sur la place qu'elle prend et réaffirment l'importance de préserver l'indépendance des chercheurs, d'éviter le piège de la commercialisation de la recherche-création ou de la marchandisation du savoir.

On est les seuls à faire ça, de la recherche indépendante. Je peux dire : j'ai mon filon de recherche, l'année prochaine, je veux approfondir cette question et il n'y a personne qui va me dire sur quoi je vais



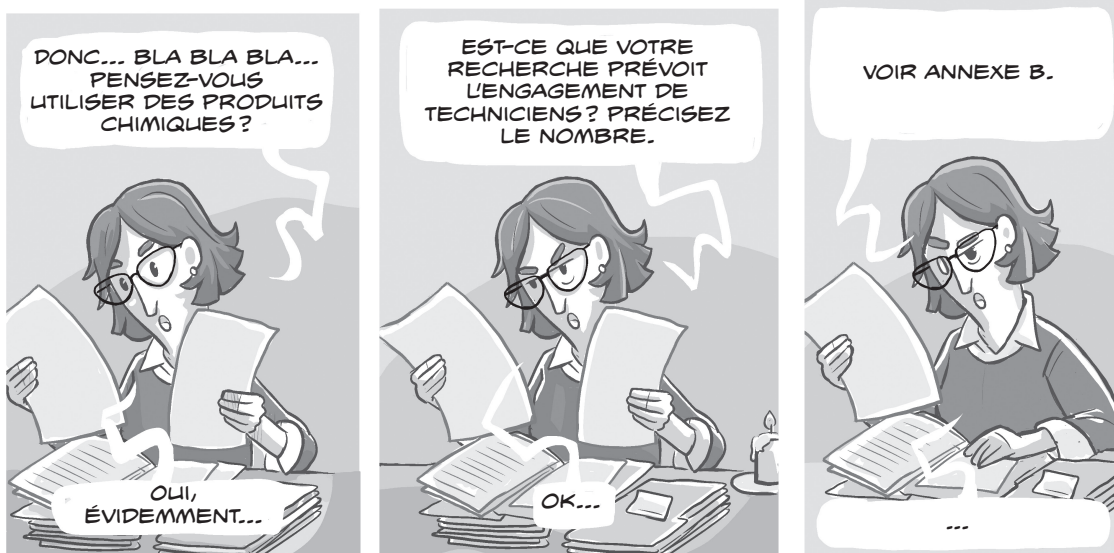
travailler. Je vais continuer, mais dans la mesure où les financements se réduisent, alors là, l'indépendance est de plus en plus menacée.

En plus de ce contexte de glissement vers les finalités économiques immédiates, des axes de recherche-création qui ont la cote du moment, des critères auxquels il faut se plier lors des demandes de subvention, des collègues déplorent aussi la façon dont les dossiers sont évalués par les comités. La logique comptable qui consiste à additionner les lignes qui composent le curriculum vitae est décriée, puisqu'elle ne tient pas suffisamment compte de la qualité des publications qui y sont inscrites.

Maintenant, ils ne demandent pas de publier de façon humaine, moi je ne comprends pas. Parce que nous, en

mathématiques, c'est de la méthodologie. Ça prend une année pour écrire un article ou une année et demie. C'est pour trouver les résultats nouveaux et des choses comme ça. Alors qu'eux, ils voient ça de façon quantitative, le nombre de publications et tout ça.

La course aux subventions qui sont de plus en plus difficiles à obtenir engendre une concurrence féroce entre les professeurs pour décrocher le financement tant espéré. La règle voulant que le gagnant accapare toute la cagnotte dérange parce que les collègues sentent une compétition malsaine faisant en sorte qu'il est de plus en plus ardu de réussir à obtenir un financement. Ce faisant, ils se soumettent à un rythme collectif où la norme devient si élevée qu'ils peinent à la maintenir.



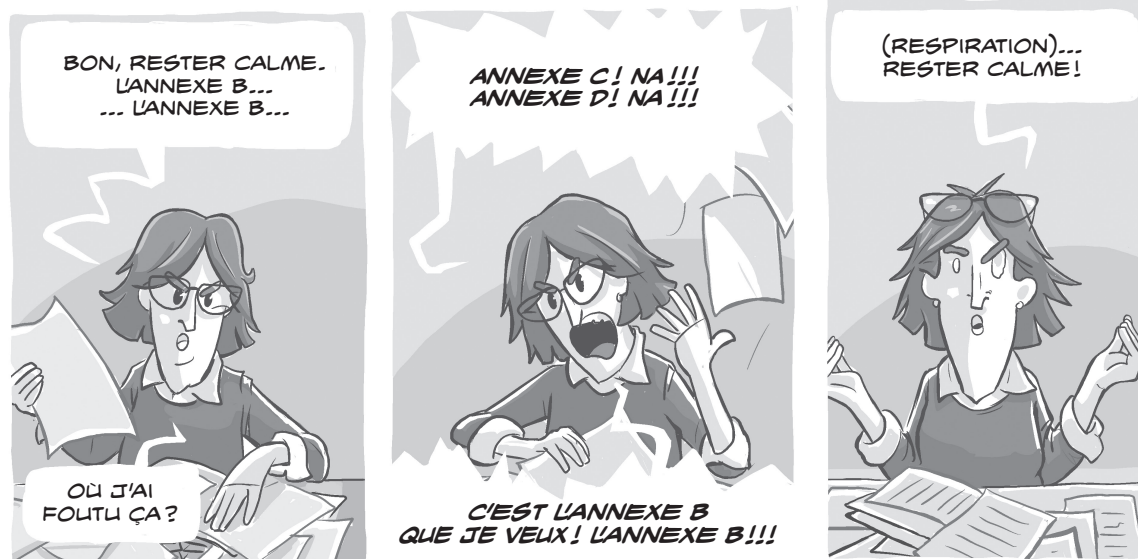
Quand on parle de subvention par concours, qui est-ce que tu primes ? Le meilleur. Mais le meilleur qui était à ce niveau-là, la prochaine fois qu'il présente une demande, il doit être plus haut parce que les autres ont augmenté le niveau et la qualité de la production. Donc, il y a quelques années, deux publications par année, tu étais pratiquement le roi. Aujourd'hui, si tu n'es pas à quatre ou cinq, tu n'existes pas et ça augmente.

La probabilité de décrocher un financement est si faible et perçue aussi comme étant si aléatoire que des professeurs ont décidé d'adopter une stratégie qui consiste à se préparer au refus afin d'éviter d'être déçus ou de vivre l'échec de façon moins brutale.

Maintenant, les collègues se préparent psychologiquement aux résultats... négatifs ; il y a une préparation au refus, à l'échec.

La maîtrise des règles du jeu

Alors que le taux de réussite pour décrocher un soutien financier est relativement bas, on déplore que les professeurs en début de carrière « se fassent couper les vivres » alors qu'ils terminent leur doctorat. Cette période est perçue comme le moment le plus performant de la carrière qui coïncide, au grand dam de plusieurs, avec un arrêt des versements de bourses doctorales. Considérant les nombreux critères à satisfaire pour obtenir un financement, les règles à maîtriser et le langage à utiliser, les entretiens font ressortir qu'il serait nécessaire de soutenir davantage les professeurs lors de leurs premières demandes de subvention et de leur expliquer les rouages de l'organisme subventionnaire afin d'augmenter leurs chances de succès.



On devrait être mieux préparé aux enjeux de la recherche. Savoir comment ça fonctionne, connaître les règles du jeu. Qu'on soit d'accord ou pas, c'est une réalité, on peut lutter...

Quand j'ai fait mon doctorat, je n'étais pas rompu à la dynamique des demandes. Tu accèdes à la fonction professorale, puis tu fais la première demande de subvention et cela ne fonctionne pas. Je me vois encore deux ans après mon arrivée à plancher sur une demande de subvention [...] Je piochais, me disant : par où il faut commencer? J'ai trouvé qu'il y avait pas mal de facteurs d'isolement là-dedans.

Ceux qui ont eu l'occasion d'être guidés par des collègues semblent avoir eu une expérience plus positive du processus. Obtenir l'aide des collègues donne des repères et des paramètres généraux qui facilitent la démarche et conduisent

plus souvent au succès. Plus chanceux encore sont ceux qui connaissent des gens qui siègent ou ont déjà siégé à divers comités d'organismes subventionnaires et qui sont en mesure de les pister sur les façons de faire.

J'ai certains collègues qui ont été systématiquement sur le CRSNG et je pense que, quelque part, c'est très utile. C'est à l'intérieur d'un groupe que ça se passe ; les mêmes personnes qui ont toujours été là depuis 20 ans. Ça fait 20 ans que je suis au département et durant tout ce temps, ils ont siégé sur ces comités-là et je pense que de leur parler te donne des clés de compréhension.



Des mentors mal intentionnés

Malheureusement, certains ont vécu des expériences de mentorat qui se sont avérées moins fructueuses, voire désastreuses. En raison de la compétitivité qui s'est installée en recherche-création, certains orientent mal leurs nouveaux collègues ou encore les découragent de faire des demandes de subvention et les invitent plutôt à travailler avec eux, sous prétexte de vouloir leur éviter une déception. Des chercheurs peu expérimentés se sont alors retrouvés dans des situations où, ne bénéficiant d'aucune subvention à leur nom, ils réalisaient les recherches-créations d'un collègue en lieu et place de leurs propres travaux.

Comment je fais pour aller rechercher de l'argent ? Un truc, c'est de se mettre avec un professeur qui en a. Mais si tu t'aperçois que tu fais sa recherche, c'est que tu ne fais pas la tienne.

Moi, je suis dans un département qui est trop gros. J'ai eu à mon arrivée une mentor et j'ai vite compris qu'elle n'avait pas l'intention de m'émanciper, mais plutôt de m'assujettir à ses projets de recherche.

On m'a imposé un mentor quand je suis arrivé et effectivement, cette personne-là avait l'intention que je sois son assistant de recherche, ni plus ni moins sans le mentionner comme ça, mais bon... Alors systématiquement, quand je voulais faire des demandes de subvention, il me disait que je n'en avais pas besoin et que la

première année, je devrais travailler avec lui parce que sinon je risquais d'avoir des déceptions. Mais au terme de ma première année, j'ai eu un FQRSC, puis un CRSH, donc ça a changé un peu la dynamique ! Plus tard, j'ai demandé à déposer un dossier de chaire de recherche et on m'a dit : « Non, non. Ne perds pas ton temps là-dedans, viens travailler ». J'ai fait une demande, je l'ai obtenue. Alors ça a remplacé les choses.

De l'argent pour quoi, pour qui ?

Un autre élément critiqué avec véhémence est l'exigence de recruter des étudiants gradués pour obtenir les demandes de subventions. Cela occasionne parfois certaines batailles pour les attirer, faute de quoi le financement ne sera pas accordé ou les recherches-crétions ne pourront être réalisées. Les professeurs se livrent alors une certaine concurrence pour encadrer les étudiants les plus prometteurs.

Le problème auquel j'ai été confrontée, c'est que lorsque j'ai repéré des étudiants que j'aurais pu superviser dans mon champ d'intérêt, j'ai subi la concurrence de collègues qui cherchent des étudiants à diriger, quels que soient leurs champs d'expertise. J'ai une subvention et ça fait une année que je cherche un étudiant que je ne trouve pas.

On n'en a pas de deuxième cycle, il n'y a pas de programme dans cette discipline à ce niveau chez nous, mais on doit faire quand même des demandes de subvention, sauf qu'on est défavorisé parce qu'on peine à identifier des étudiants participants. Ça, c'est un gros, gros problème.

La formation des étudiants faisant partie intégrante du travail professoral et étant l'un des critères dans l'octroi du financement, les professeurs comprennent et acceptent qu'une partie importante du budget soit affectée à ce poste. En revanche, certains indiquent qu'ils ne saisissent pas la logique exigeant des professeurs qu'ils mènent une bataille pour obtenir un financement qui servira ensuite à former les étudiants, mission première de l'université.

Tout cet argent qu'on veut, ce n'est pas pour nous, c'est pour nos étudiants. On est tous des profs d'université, on est payé pour former des étudiants. Je ne vois pas pourquoi on doit faire des demandes de subvention. On m'embauche pour former des étudiants, c'est bien, mais donnez-moi les moyens de le faire, puisque j'ai été embauché pour ça. C'est comme si on disait : là, je t'embauche pour être maçon, maintenant, tu vas aller fabriquer du ciment et tu vas aller chercher des truilles.

Ce qui pose aussi problème, c'est le fait que la majeure partie du budget de financement doit servir à la rémunération des étudiants. Certains chercheurs sont ainsi pris au piège,

ne disposant plus des sommes nécessaires pour mener à terme le projet de recherche-création pour lequel la subvention a été versée.

Je ne peux pas recruter d'étudiants si je n'ai pas d'argent. Un milligramme d'isotope me coûte 1000 \$ et j'ai des animaux qui avant même d'arriver à mon laboratoire me coûtent 80 dollars et je n'ai encore rien fait, pas payé un per diem.

Les organismes subventionnaires évaluent la qualité du dossier d'un chercheur selon un étalon de mesure qui est considéré comme discutable par plusieurs. C'est non seulement le nombre d'étudiants encadrés ou diplômés qui importe, mais surtout la vitesse à laquelle ces derniers réalisent leur parcours jusqu'à l'obtention du diplôme.

Pour les organismes subventionnaires, un des critères, en plus du nombre de publications, c'est en combien de temps on gradue les étudiants. Donc si, comme j'ai vu dans d'autres universités dans le domaine, c'est six, sept ou huit ans que ça prend pour graduer quelqu'un, ce n'est pas parce qu'ils sont moins bons en formation. C'est peut-être parce qu'ils laissent l'étudiant se dépêtrer un petit

peu plus souvent. Mais, par rapport à deux dossiers soumis au CRSNG, en tout cas dans notre domaine, celui qui les fait graduer en cinq ans va être avantage par rapport à celui qui le fait en sept ou huit ans.

Ceux qui ont des chaires n'ont pas le choix, c'est une cage dorée. Si tu veux continuer, il faut que tu évolues dans le système et si tu veux évoluer dedans, il faut que tu diplômes plus d'étudiants.

Dans certains domaines d'études, bien que le nombre d'étudiants soit au rendez-vous, ces derniers exigent de bénéficier de bourses afin d'aller travailler pour un professeur. Les étudiants « magasinent » alors leur directeur à l'aune de la bourse qui leur sera octroyée.

Je leur dis : si tu veux que je te donne de l'argent, toi, tu fais quoi pour aller t'en chercher ? Va t'en chercher, des bourses. Et ils viennent pareil parce qu'eux aussi ils veulent avoir leur diplôme et je ne me sens pas si mal que ça, là. Mais j'aimerais quand même avoir plus. Ça prend de l'équipement à un moment donné. Moi, j'en ai assez des étudiants qui viennent me dire : OK, je viens, mais c'est combien, ma bourse ?



CHERCHEURS OU COLLECTEURS DE FONDS ?

Des « vaches à lait » ?

Les professeurs sont très critiques lorsqu'ils abordent le thème des demandes de subvention non seulement en raison de la complexité des divers programmes disponibles et des règles à suivre, mais également à cause du très faible taux de succès rencontré. Au cours des dernières années, le nombre de collègues sollicitant de l'aide financière s'est rapidement accru alors que, pour leur part, les budgets alloués ont stagné. Certains ont témoigné avoir siégé à des comités où,

en raison d'une enveloppe budgétaire limitée, des montants moins élevés que ceux demandés étaient octroyés afin de soutenir le plus de projets possible. Ils se désolent toutefois de constater que d'excellents projets demeurent non financés.

Ce qui choque le plus, c'est la dénaturation perçue du travail de recherche-création. Plusieurs se sentent devenir des sources de financement pour leur université, considérant que les établissements prélèvent généralement une portion appréciable des subventions allouées aux professeurs. Cette forme de contribution des professeurs au financement de leur institution est extrêmement problématique.

Dans le modèle dominant, le problème, c'est qu'il y a une espèce de contradiction au départ. Tu te fais embaucher supposément parce que tu es un bon chercheur. Tu te dis : ils vont me demander de faire de la recherche, mais dans le fond, ce qu'ils veulent, c'est que tu ailles chercher de l'argent.

Nous, on pense qu'on est des professeurs, qu'on est là pour former des étudiants alors que les gens au-dessus pensent qu'on est des collecteurs de fonds chargés de financer la machine; il y a là un sacré problème! [...] Tous, on veut avoir le temps de réfléchir, mais ils ne veulent pas qu'on réfléchisse, ils veulent qu'on aille chercher des sous, qu'on aille chercher des étudiants et qu'on améliore les statistiques parce que quand l'université veut se comparer aux autres... [ils disent] : regardez, avec seulement douze profs, on a conduit 800 étudiants au doctorat et on a obtenu 25 millions \$ chacun ; j'exagère à peine.

Cette propension à la collecte de fonds impose une pression énorme sur les professeurs qui sentent une obligation d'obtenir un financement pour répondre aux exigences qui sont attendues d'eux. Cela génère même du désengagement. Ce sentiment est non seulement ressenti par ceux qui peinent à fonctionner dans ce modèle, mais également par ceux qui en sortent gagnants.

J'ai été assez surpris de voir que les nouveaux profs qui étaient des vedettes, des gens avec une chaire, [...] vivaient un stress analogue au mien. Moi, je ne suis pas une vedette, mais même les autres qui étaient des vedettes avec de gros dossiers ressentaient un désengagement, se sentaient comme des vaches à lait, finalement, aussi, pour aller chercher de l'argent.

Nombreuses sont les personnes qui ont fait état du malaise éprouvé à l'égard de l'obligation de demander ou de renouveler une subvention. Dans quelques domaines, certains indiquent ne pas avoir réellement besoin de financement ou encore d'un financement réduit en raison de la nature même de leurs recherches-crétions. Malgré cette réalité, ils ressentent une obligation de collecter des fonds comme une injonction de leur établissement et non parce que leurs travaux l'exigent.

Dans notre cas, en sciences sociales, on n'a pas besoin de beaucoup d'argent. On n'a pas de chevaux à acheter. C'est sûr que ça paie nos auxiliaires, mais la plupart du temps, il y a des choses que les étudiants ne peuvent pas faire, donc il faut qu'on les fasse nous-mêmes. Je suis en littérature anglaise et quand j'ai commencé, on m'a dit que l'enseignement, ce n'est pas important. Ce qui est important, c'est d'obtenir des subventions. Pour moi, il n'y en a pas de subvention. Il faudrait que je me joigne à une équipe, chose qui est très, très difficile.

Bien que nécessaire à la conduite des projets de recherche-crédation qu'ils réalisent, certains ont indiqué que l'obtention d'un soutien financier sert surtout à démontrer qu'ils sont de bons chercheurs-crédateurs. Ils déplorent que ce soit l'obtention d'un financement plutôt que des réalisations concrètes qui s'impose comme l'étalon de mesure d'un chercheur-crédateur de pointe.

C'est seulement un symbole. Si tu as le CRSNG, tu sauves ta face, tu es un chercheur reconnu.

Des témoignages font ressortir que le temps investi à l'élaboration et à la rédaction des demandes de subvention les éloigne du réel travail de recherche-crédation. D'aucuns remettent en question le modèle qui impose aux professeurs de réunir eux-mêmes le

financement nécessaire à leurs travaux de recherche-crédation alors que cette composante fait partie intégrante de la fonction professorale.

Je ne peux pas passer mon temps de recherche en faisant le trois quarts du temps des demandes de subvention pour pouvoir être payée ! J'essaie de suivre, mais écrire des articles, faire de la recherche, ce n'est plus présent.

Ils veulent que tu ailles chercher de l'argent, mais que tu ne fasses pas de recherche. Comment tu peux être à l'aise avec ça ? On t'engage parce que tu es un bon chercheur, mais, dans le fond, ce qu'on te demande, c'est : tu ne fais pas de recherche, fais-la faire.



Parfois, le financement est nécessaire pour certains professeurs dans des domaines où l'achat d'équipement est indispensable, mais dispendieux. Dans ces cas, le fait de ne pas être subventionné est synonyme de la fin des travaux.

Le problème, c'est que si... pour faire fonctionner un laboratoire, ça prend 30 000 \$ ou 40 000 \$ et que tu ne l'as pas, tu es 30 000 \$ dans le trou.

Pour plusieurs, à l'achat de l'équipement scientifique s'ajoute le besoin d'embaucher des professionnels de recherche. Sans soutien financier, leurs travaux sont en péril, car le personnel est fondamental pour mener à terme les projets. Dans certains cas, les employés déjà embauchés sont extrêmement compétents et réalisent des tâches qui dégagent du temps aux professeurs. Ces derniers font conséquemment tout en leur possible pour les maintenir en poste dans leur équipe de recherche-crédation; ils travaillent d'arrache-pied afin de trouver les fonds qui leur permettront de demeurer à flot, même dans des périodes où ils souhaitent se consacrer à du ressourcement professionnel ou à l'écriture.

J'ai eu en 2010 mon année sabbatique au cours de laquelle j'espérais justement écrire ce livre de rêve, réfléchir, me concentrer, synthétiser mes 35 ans de carrière, penser à mes étudiants. Eh bien, non. Entre le début janvier 2010 et le 15 octobre 2011, j'ai écrit huit

demandes de financement. J'ai mon financement du CRSNG, je ne me plains pas. Pour l'instant, je suis bien financé. Malheureusement, ça va s'arrêter bientôt [...] Sauf que j'ai aussi un professionnel de recherche qui est extrêmement compétent et dont je ne peux me passer. Je fais du travail qui demande des techniques qui sont difficiles à maîtriser, je ne peux pas, moi, enseigner ça à six étudiants gradués.

A contrario, d'autres bénéficient d'un financement plus modeste qui ne permet pas l'embauche d'un professionnel de recherche et doivent consacrer temps et énergie pour former adéquatement les assistants afin qu'ils soient correctement outillés pour assumer des responsabilités et réaliser des tâches qui leur seront dévolues.

Concernant les professionnels de recherche, moi je n'ai pas assez de budgets pour en engager. Je me retrouve avec 10 employés qui sont des étudiants à la maîtrise que je dois former parce qu'ils travaillent avec une clientèle spécialisée, des délinquants à haut risque de récidive, des gangs de rue, etc.

Des gestionnaires de PME !

Les professeurs sont nombreux à souligner le glissement dangereux du rôle de chercheur-créditeur vers celui de « gestionnaire » de petites et moyennes entreprises. Le système fait aussi en sorte que le bénéficiaire du soutien financier doit notamment gérer le projet, les étudiants embauchés, le budget, les divers documents à produire et établir des liens avec le milieu, le cas échéant.

Le système de recherche tel qu'il est conçu et mis en pratique, c'est un fardeau. J'adore la recherche, j'en fais toujours, j'écris, je publie. Mais je trouve que le système est très mal conçu et nous transforme en petits entrepreneurs.

Ce qui incommodé également, c'est le fait qu'une bonne partie de ce travail de gestionnaire, qui est dorénavant réalisé par le professeur, devrait en réalité être effectué par le personnel de soutien ou par des professionnels. En fait, l'ensemble des tâches qui sont sans valeur ajoutée à un projet de recherche-créditeur devrait être confié à des tiers afin de dégager du temps mieux investi ailleurs.

On devrait dresser une liste des tâches administratives qu'on trouve acceptables dans le rôle professoral et une autre

des tâches qui ne relèvent pas du rôle professoral. J'ai la responsabilité du budget, et j'ai la responsabilité de former les gens. Tout ce dont j'ai besoin, c'est du numéro de matricule d'un étudiant à envoyer au pavillon central. Point. Fini. Et moi je signe à la fin. C'est moi qui devrais faire le moins d'ouvrage, là-dedans.

Pour plusieurs, cette transformation de la profession les éloigne du travail de recherche-créditeur et n'est pas sans conséquences, puisqu'elle induit une perte de sens chez eux qui sont animés et passionnés par cette activité. Or le rythme imposé par les organismes subventionnaires, relayé par les normes internes, fait en sorte qu'ils sont pris dans un véritable maelström.

J'ai toujours été attristé par le fait que l'université semble avoir adopté et même encouragé cette tendance qui transforme les professeurs en entrepreneurs et ça va dévaloriser la recherche parce qu'il n'y a pas de temps de réflexion, parce qu'on doit effectivement choisir le sujet de recherche en fonction de la publication et des rythmes qui sont imposés. C'est-à-dire que d'ici un an, il faut avoir les résultats pour que ça paraisse d'ici deux ans et demi ou trois ans dans les revues, pour justifier d'autres demandes.

Si la recherche-créditeur réalisée par de grands regroupements qualifiés de performants est devenue inévitable pour la réussite, plusieurs déplorent une réalité qui y est parfois inhérente. Dans certains cas, les chercheurs

à la tête des regroupements, et dont le curriculum vitae est des plus impressionnants sur le plan du financement obtenu et des publications, effectuent eux-mêmes peu d'étapes du projet de recherche-crédation. Les professionnels ou les assistants rédigent les demandes de subventions, réalisent la majeure partie de la collecte et de l'analyse de données ou écrivent une partie importante des articles scientifiques. Ce modèle transforme alors les professeurs concernés en gestionnaires d'entreprise qui encadrent le personnel et exploitent les résultats de recherche-crédation à leur avantage.

Quand on regarde de plus près dans ces groupes-là, des fois on entend dire : tel professeur ne reconnaissait même pas son étudiant à sa soutenance ou tel étudiant n'a jamais vu son directeur.

Dans mon département, il y a 60 ou 70 étudiants gradués qui travaillent aux demandes, aux articles. Ça roule et, pendant ce temps-là, certains ont le temps de faire d'autres choses. Les gros noms, qui étaient à la base de bons chercheurs, sont devenus des gestionnaires qui ne font même plus de recherche, qui vont présenter des résultats qui ont été compilés et analysés par des assistants.

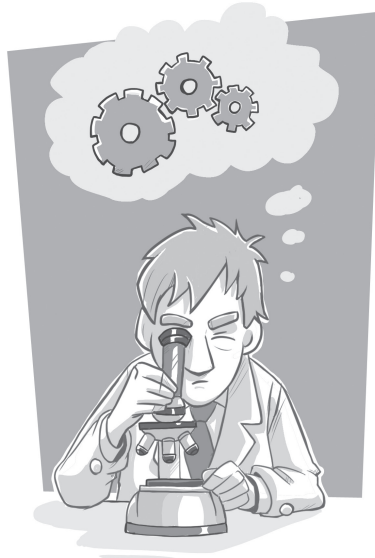
La reddition de comptes

Les témoignages font ressortir les dédales administratifs auxquels sont confrontés les professeurs lorsque vient le temps de gérer les budgets et de justifier les dépenses liées aux diverses subventions et commandites. Certains indiquent qu'ils se sentent parfois considérés comme des menteurs ou des voleurs par le service des finances de leur institution, où s'est instauré un climat de suspicion.

On demande pourquoi tu achètes un micro-ondes et il était dans quelle pièce dans le laboratoire ... Ou on me répond : je n'ai jamais entendu parler de four à micro-ondes dans un laboratoire. Moi, je n'ai jamais été dans un labo où il n'y en n'avait pas ! Ils te surveillent d'une façon paranoïaque.

Dans certains cas, les règles de réquisition de matériel sont complexes ou jugées excessives par les professeurs; on y voit une bureaucratie intensifiée qui alourdit inutilement une tâche déjà complexe.

Quand je suis obligée d'envoyer un petit courriel pour expliquer pourquoi j'achète un Petit Robert, j'écris « Pour faire un courriel sans fautes ! ». Je trouve ça aberrant.



Ce que je trouve le plus difficile, ce sont toutes les structures administratives qui nous enquiennent. Par exemple, je viens d'avoir une grosse subvention de recherche du MDEIE. Je ne peux pas faire ce que je veux avec cette subvention-là. Il faut que j'aïlle en soumission, il faut que je justifie ça et ça. C'est le bordel. Je veux dire, c'est mon argent et quelque part je m'en sens complètement dépossédé, voire complètement infantilisé.

Parfois, les règles relatives aux déplacements inhérents à la réalisation de la recherche-crédation ou à la diffusion qui en découle sont décrites comme étant irrespectueuses ou tout simplement aberrantes.

Dans notre université, on est des délinquants potentiels pour le service des finances et l'administration en général. Quelqu'un qui revient d'un colloque en auto, ce n'est pas normal, il devrait revenir en autobus. Quelqu'un qui prend un billet d'avion Air Canada au lieu d'Air Transat, ce n'est pas normal, il faut qu'il paye la différence. Le problème, c'est ce sentiment qu'on nous prend pour des délinquants.

Les « sans le sou »

Dans cette course au financement, il est clair que tous ne peuvent sortir du lot et réussir à décrocher une subvention. Qu'advient-il alors de ceux laissés sans le sou Dans certains domaines et pour quelques professeurs, l'obtention d'un financement n'est pas seulement gage de promotion ou signe de réussite. Le maintien de leur lien d'emploi

est tributaire de l'obtention d'un financement, ce qui n'est pas sans effet sur leur niveau de stress.

Je pensais que c'était l'université qui m'engageait, mais ce n'était pas tout à fait le cas. Ce sont les organismes subventionnaires. Tu te fais dire que, finalement, si tu ne passes pas au CRSNG, tu es retiré [...] Je me suis rendu compte que les comités du CRSNG ne sont absolument pas informés que leur verdict a cet effet-là sur ton travail. Donc, moi, j'ai trouvé ça «schizophrénique» et aberrant comme situation. Évidemment, en principe, les départements peuvent décider de te garder même en l'absence de subvention, mais ce n'est pas ça qu'on te dit et ce n'est pas ça qu'on fait de façon générale.

À la faculté des sciences, le critère n'est pas compliqué, il est unique : vous avez votre subvention CRSNG ou vous ne l'avez pas. Point. Ça veut dire que si tu ne l'as pas, tu es dehors.

Sans que leur emploi soit en jeu, faute de financement, d'autres vivent des situations qui ne sont pas pour autant enviables. Dans le contexte actuel où les universités s'en sont désengagées, le financement de la recherche-crédation découle presque exclusivement des organismes subventionnaires ou commanditaires. Ce faisant, les professeurs qui ne parviennent pas à être financés, malgré leurs efforts,

se retrouvent sur une voie d'accotement qui les détourne dès lors de la possibilité de réussir à long terme dans cette composante essentielle de la tâche.

J'ai vu les profs qui n'ont pas eu de subvention pleurer, tomber en dépression. Le problème, c'est que lorsque ça devient de plus en plus difficile d'obtenir toutes ces subventions-là, on va réduire le bassin de chercheurs, parce qu'au lieu de subventionner un nombre X de personnes, on n'en subventionnera que la moitié. Alors les autres, ce sont des «cerveaux» qu'on va réduire. Le talent de gens qui travaillent bien, on va le perdre.

Alors que pour conserver une place en recherche-crédation ou tout simplement pour demeurer en poste, le financement est essentiel, l'embauche de professeurs associés n'est pas sans poser problème. Ces derniers, n'ayant pas ou peu d'obligation d'enseignement, peuvent ainsi se consacrer à temps plein à leurs projets de recherche-crédation. Lorsqu'ils demandent des subventions, ils ont davantage de chances de se démarquer, ayant eu l'opportunité de produire plus de résultats, parce que dotés d'équipes performantes, d'équipement et de temps pour la recherche-crédation. Étant donné que le nombre et le montant des subventions stagnent, certains considèrent que les professeurs associés s'accaparent injustement une partie du financement disponible.

Ce que je trouve bizarre, c'est la nouvelle tendance au sein des départements à multiplier les profs associés. Ces gens-là n'enseignent pas, ou très peu. Ils sont beaucoup plus productifs en recherche et ils viennent gruger une tarte qui n'augmente pas. Ces gens-là sont de forts compétiteurs parce qu'ils ont des équipes énormes, une armée de techniciens, des équipements, ils ont tout ce qu'il faut! Ils n'ont pas besoin de recruter un étudiant au doctorat alors que toi, ça va te prendre six mois à trouver et six mois avant qu'il arrive et un autre six mois avant qu'il commence à travailler. Pendant ce temps-là, toi tu as pris un an et demi de retard par rapport à eux. C'est sûr qu'ils sont toujours en avance sur toi et, évidemment, leur dossier s'épaissit plus vite que



le tien. C'est un non-sens qu'ils puisent aux mêmes sources de financement que les professeurs réguliers.

Ce malaise est également soulevé par certains à l'égard des professeurs retraités qui demeurent actifs en recherche-crédation.

Il y a des gens qui prennent leur retraite et qui continuent à faire des demandes, à avoir de l'argent et des gros montants, parce qu'ils sont très, très performants et très connus. Pendant ce temps-là, il y a des nouveaux qui entrent dans le système, mais les anciens ne partent pas, donc, il y a de plus en plus de monde pour se partager la même tarte.

VERS DES MODÈLES ALTERNATIFS ?

Des comportements à modifier

Le problème du financement est intimement lié au fonctionnement des organismes subventionnaires. Le modèle dominant, où le meilleur est primé, où les très grandes équipes de recherche-crédation peuvent se démarquer, fonctionne, mais avec son lot de problèmes, tel que cela a été clairement relevé. En revanche, la recherche-crédation non orientée, réalisée par de petites équipes ou par des professeurs qui choisissent de

consacrer une partie de leur temps aux autres composantes de la tâche, devrait aussi être reconnue.

Je pense que ça doit se passer un peu au niveau des organismes subventionnaires, qu'ils acceptent un peu plus de reconnaître la diversité de la recherche.

Un des malaises en recherche en ce moment, c'est le mode de financement. Des vedettes, des grosses équipes, personne ne peut être contre, en fait, mais on ne peut pas avoir que ça.

C'est un modèle très efficace, mais, est-ce que c'est ça qu'on veut développer et est-ce qu'on ne veut développer que ce modèle-là ?

Plusieurs ont relevé qu'ils étaient en grande partie les artisans de leur propre malheur dans l'avènement et la promotion du modèle actuel de financement de la recherche-crédation. Les comités d'évaluation des organismes subventionnaires étant composés de pairs, ce sont ces derniers qui le perpétuent et imposent des standards toujours plus élevés.

Je viens d'aller sur un jury scientifique pour un prix. On évaluait d'énormes dossiers, de beaux dossiers. C'est vraiment des dossiers magnifiques. Donc, en fait, il fallait en prioriser un. Ça a été fait. Je peux vous dire que la façon d'évaluer les dossiers pour la plupart des professeurs

de la table, qui étaient des scientifiques, c'est de compter les publications, les étudiants et la hauteur de la subvention. Moi, j'étais sidéré parce qu'en fait, arrivé à ce niveau-là, le problème n'était plus là. Ils avaient tous passé. Là, ce qu'on regardait, c'était l'impact des activités. Mais c'est bien plus facile de faire le décompte des productions. C'est là où moi, je coince et je ne sais pas comment faire.

Ce sont les gens qui sont présents sur les comités qui doivent aussi changer des choses. Ce qui arrive c'est que, quand on dit : les organismes subventionnaires devraient modifier leurs pratiques d'évaluation, ce qu'on va nous dire, c'est que les évaluateurs, c'est nous...

Certains ont indiqué que plusieurs de leurs collègues réussissaient à adopter une posture différente, celle de la recherche-création non subventionnée ou de la recherche-création libre, qu'ils réussissaient très bien à tirer leur

épingle du jeu et que cela pouvait s'avérer une avenue pour briser le modèle dominant.

La façon de briser le modèle dominant, c'est de faire de la recherche non subventionnée.

Du soutien à l'interne

Ce sombre tableau dépeint par plusieurs professeurs d'université met en lumière les problèmes perçus par les collègues au regard de la recherche-création et de son mode de financement actuel, qui crée des gagnants et, nécessairement, des perdants. D'une part, les gagnants s'éloignent du réel travail de recherche-création, celui qui donne un sens à leur profession et qui est source de très grande satisfaction, dès lors qu'ils ont à gérer leur équipe et leur budget tout en répondant aux exigences de production qui en découlent. D'autre part, ceux qui ne décrochent pas d'aide financière se retrouvent parfois sur une voie d'évitement, ne



pouvant plus suivre le rythme et étant parfois menacés de perdre leur poste en raison de cet insuccès. Plusieurs ont mentionné que l'université, en tant qu'employeur, devrait avoir l'obligation de soutenir la composante recherche-crédation des professeurs. Si plusieurs établissements s'acquittent de ce devoir lors de l'embauche des recrues par l'octroi d'un fonds de démarrage, cela est perçu comme étant insuffisant. Le soutien devrait se prolonger dans le temps pour pallier des périodes plus creuses dans la carrière des professeurs.

L'université doit soutenir ses chercheurs et, si elle est une université d'excellence, on devrait faire l'hypothèse que la plupart des professeurs, ceux qui peuvent faire des recherches, sont d'excellents chercheurs. Il y en a qui sont plus excellents que d'autres. On pourrait s'attendre à ce que, quand des gens ont été bien subventionnés pendant quelques années et qu'ils ont un bon dossier de recherche, le jour où ils perdent leur subvention et vu qu'il y a de moins en moins d'argent et que les taux de réussite sont de plus en plus bas, l'université ait toujours un fond disponible qui permettrait de s'assurer que son excellence se poursuive.

Cet aspect est réitéré par d'autres collègues qui se questionnent sur les motifs pour lesquels une fois établis en tant que chercheurs, ils doivent de façon sporadique démontrer à nouveau leur excellence afin d'être financés.

J'ai toujours fait de la recherche, alors à quoi ça sert de renouveler mon dossier à chaque cinq ans quand ça roule ! Pourquoi perdre son temps en justifiant qu'un éléphant a une trompe ?

Afin d'éviter de comparer les professeurs sur une base unique au moment des demandes de promotion, certains ont souligné l'importance de reconnaître la diversité et la spécificité des disciplines, des profils et des contributions. D'autres relèvent aussi que la modulation de la tâche pourrait être pratique courante dans les universités. Selon ce modèle, déjà reconnu dans certaines universités, chaque professeur dépose en début d'année académique son projet de tâche pour l'année à venir avec le pourcentage associé à chaque composante. C'est sur cette base qu'il est évalué, ce qui permet de reconnaître la diversité des contributions et de créer un sentiment de sécurité, chacun sachant sur quelle base son évaluation sera réalisée.

À l'université où j'étais avant, chaque année on devait présenter nos tâches et on tenait compte des spécificités de chaque individu [...] tout ça était transparent, évalué [...] et, à chaque année, ces professeurs-là devaient remettre un rapport sur ce qu'ils avaient fait et qui, à chaque année, était sanctionné en assemblée par les pairs. Ce qui fait qu'il n'y avait pas d'arbitraire ou de flou au moment des promotions, ce qui

enlevait beaucoup de stress et permettait à la personne de savoir ce qu'elle devait faire comme tâche.

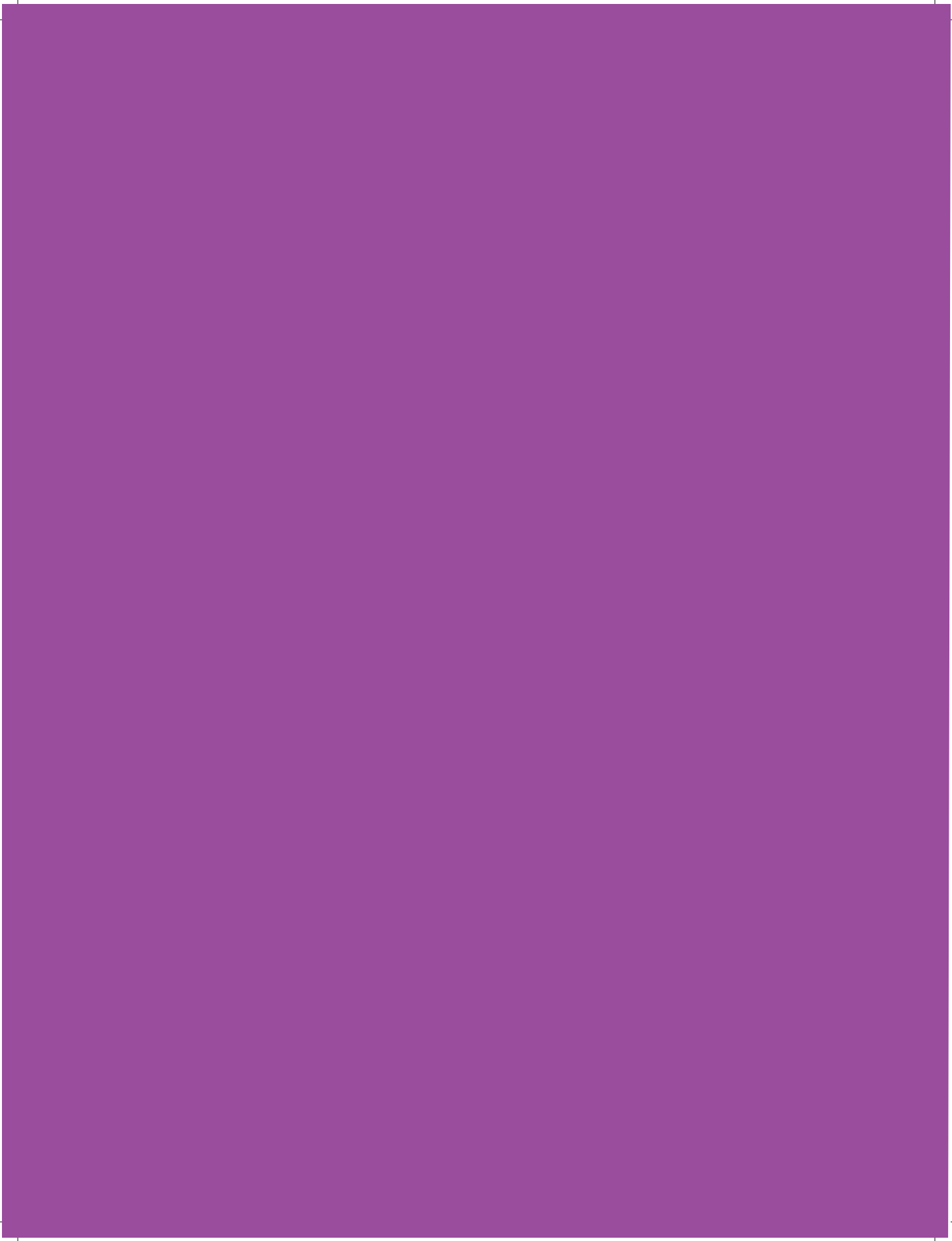
Faire renaître la flamme

La recherche-crédation constitue une composante essentielle du travail professoral. Elle est fondamentale parce qu'elle est génératrice de plaisir, de sens au travail, de réalisation et de valorisation de soi en plus d'être à la base de l'identité professionnelle du professeur d'université. Or, dans le contexte actuel, la recherche-crédation est perçue comme dénaturée et ne correspond plus à l'idéal partagé par les collègues.

Le système institutionnel induit une pression qui incite à produire davantage, ce qui érode le temps disponible pour lire, réfléchir, structurer sa pensée, réaliser la recherche-crédation telle qu'elle devrait l'être ou l'était jadis. La recherche-crédation est dorénavant perçue par les professeurs comme une course aux demandes de subvention et à la constitution d'équipes de recherche de grande envergure contribuant à la renommée de leur université d'attache. Les collègues souhaiteraient disposer entre autres de plus de temps pour se consacrer pleinement à ce qui fait l'essence de ce travail plutôt qu'aux activités périphériques dorénavant obligatoires qui se juxtaposent à cette composante de la tâche professorale et l'alourdissent inutilement.

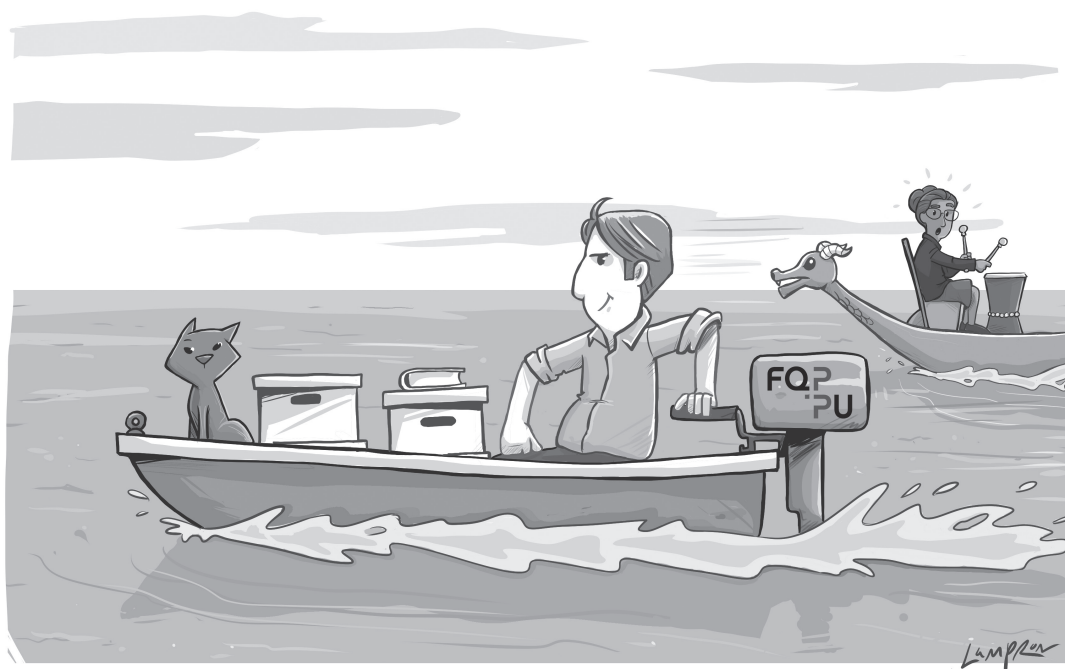
La mise en place d'un système unique qui laisse peu de place à la diversité des formes de recherche-crédation dévalorise les professeurs qui s'éloignent du modèle dominant. Les récriminations en ce sens sont nombreuses et portées non seulement par les « exclus » du système, mais aussi par ceux qui réussissent à tirer leur épingle du jeu, soit ceux qui publient beaucoup, et dans des revues les plus réputées, qui décrochent d'importantes subventions, qui peuvent compter sur des équipes de recherche et qui encadrent des étudiants aux cycles supérieurs. Les dérives actuelles éloignent les professeurs du véritable travail de recherche-crédation pour les transformer en petits entrepreneurs et gestionnaires d'entreprises.

Siégeant eux-mêmes aux instances décisionnelles qui accordent le financement, les professeurs devraient s'inquiéter de l'augmentation des standards exigés, qui conduit à une diminution de la liberté académique, et de la course effrénée à la performance, qui les épuise et les éloigne des autres composantes de leur tâche. Les professeurs sont donc des acteurs clés pour résoudre les problèmes soulevés et faire en sorte que la recherche-crédation corresponde à nouveau à l'objet de leur passion. Ensemble, ils peuvent mettre un frein à l'hégémonie du modèle actuel qu'ils dénoncent.



Cela peut changer!

**La FQPPU soutient les actions
de ses membres pour promouvoir
la recherche-cr ation
dans toute sa diversit  et dans
le respect de la libert  acad mique.**

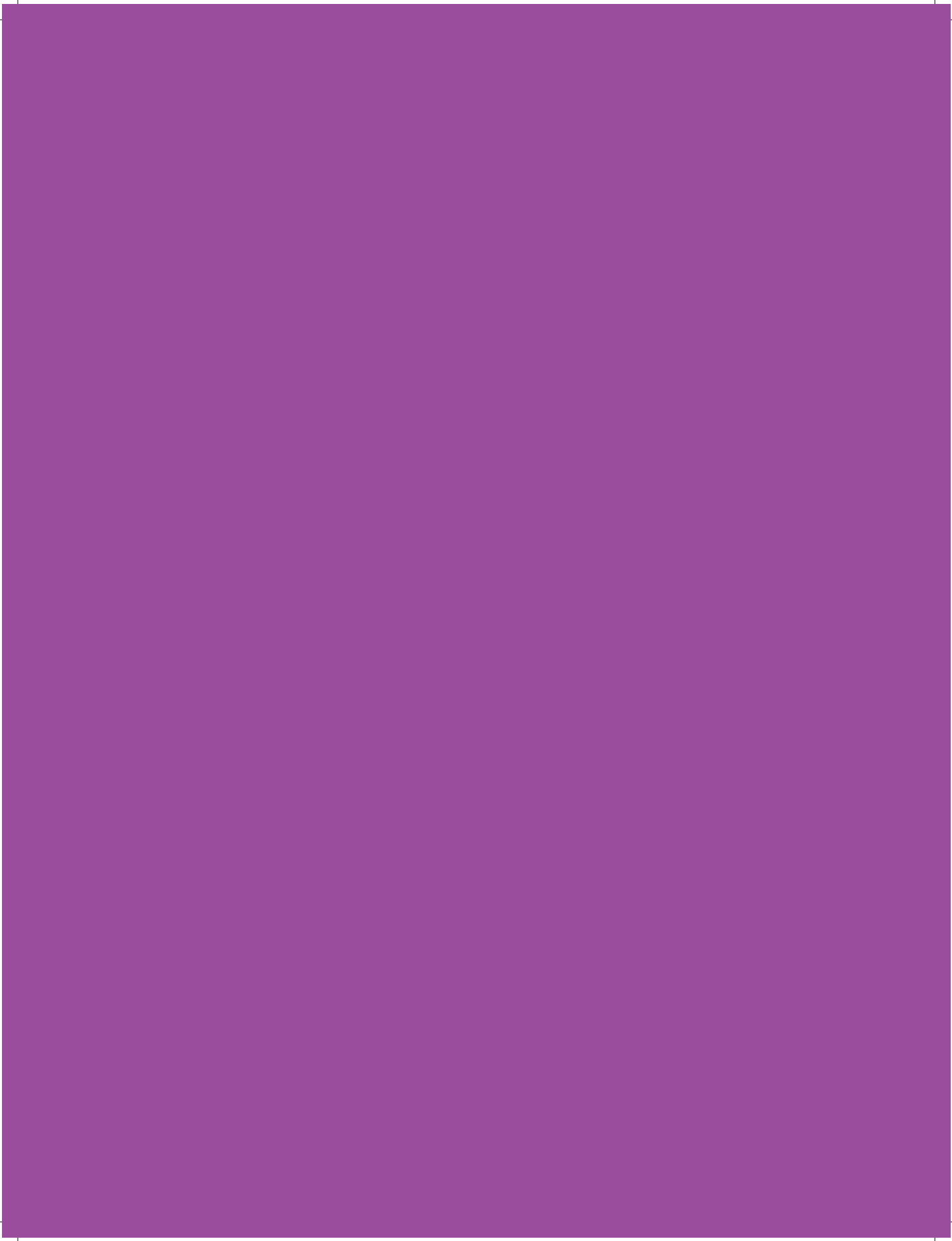


**FQP
PU**

**F D RATION
QU B COISE DES
PROFESSEURS
ET PROFESSEURS
D'UNIVERSIT **

**666, RUE SHERBROOKE OUEST #300
MONTR AL (QU BEC) H3A 1E7
T L. 514 843.5953 S.F. 1 888 843.5953
FEDERATION@FQPPU.ORG
WWW.FQPPU.ORG**







Les professeurs d'université sont passionnés, mais de plus en plus frustrés par la recherche et la création. À partir d'une enquête menée auprès de 145 professeurs de dix établissements universitaires québécois, ce fascicule témoigne du caractère central que prend cette composante dans la tâche professorale et des débordements qui l'accompagnent : course effrénée aux subventions et compétitivité malsaine entre collègues, lourdeur des démarches administratives et financement ciblé, accaparement du financement par une minorité et mainmise de certains collègues sur les organes de diffusion, instrumentalisation des activités par les hauts-dirigeants d'établissement pour pallier les faibles budgets de fonctionnement et d'immobilisation, etc. Autant de travers qui appellent des réponses collectives.

www.fqppu.org

ISBN 9782921002271



9 782921 002271